

M<sup>rs</sup> Patrick GIROULT  
1, chemin du Marchot.  
52500 Pressigny -

Pressigny le 06/05/2019 -

Projet sud Vannier

Monsieur le commissaire -

Habitant Pressigny, ma maison et mon jardin sont situés sur le côté EST du village. Je devrai souffrir les éoliennes du Parc Vannier - Amance et celles du Parc des Hauts de La Rigotte qui font faire une double ligne.

En plus de cela, les éoliennes du projet Sud Vannier seront visible dès que je sortirai de Pressigny, pour aller à Fayt-Billot faire les courses de nourriture et les soins médicaux par exemple. L'encerclement est de plus en plus important et devient insupportable.

Par ailleurs, des milans rayaux, des cigognes Noires sont visible dans les environs immédiat du village et bien plus souvent que ne le dit le promoteur. Vu le rayon de déplacement de ces oiseaux autour de leur nid, les éoliennes du Parc Vannier seront un obstacle et un danger de mort pour ces espèces protégées.

La France produit beaucoup de sont energies à partir du Nucleaire et donc sans degagement de CO2. Les éoliennes ne sont pas utiles de ce côté là. De plus, vu la pollution faite pour les voitures électriques, ce ne sont pas les éoliennes qui fournissent le courant électrique.

il vaudrait mieux subventionner l'isolation des Maisons plutôt que la fabrication de courant qui profite surtout à des financeurs étrangers.

Par ces raisons je dit non à ce nouveau projet éolien.

Veillez agréer Monsieur le commissaire enquêteur, mes sinceres salutations.

*Patrick Giroult*